

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 24 (1895-1896)

Artikel: La Raisse
Autor: Ritter, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RAISSE

PAR G. RITTER, INGÉNIEUR



INTRODUCTION

Les eaux souterraines encore disponibles pour l'alimentation des populations du Jura deviennent de plus en plus rares, et d'ici à un quart de siècle il faudra s'adresser sûrement aux lacs et en éléver les eaux pour satisfaire à leurs besoins croissants, à moins que l'on ne préfère se contenter des eaux souvent contaminées par les mélanges d'eau de surface des grandes sources, telles que la Reuse, le Doubs, la Serrière, l'Orbe, le Dessoubre, la Loue, le Lizon, etc.

Pour se rendre compte de la progression des besoins en eau, prenons par exemple la ville de Neuchâtel; on obtient la courbe figurée sur le graphique y relatif sur la planche annexée à ce mémoire.

En 1834, la ville dépensait 1000 à 1500 litres d'eau par minute, fournis par les sources de l'Ecluse, et diverses autres d'importance beaucoup moindre.

En 1864, on admettait (la grande Commission des eaux) 3000 litres comme volume nécessaire.

En 1885, on raillait ceux qui proposaient de s'assurer aux Gorges de la Reuse un volume supérieur à 4500 litres.

En 1895-1896, c'est-à-dire aujourd'hui, il faut 7000 litres d'eau d'alimentation pour satisfaire convenablement aux besoins de la ville, et cela sources de l'Ecluse et eaux de Valangin non comprises.

Pour la Chaux-de-Fonds, qui a commencé en 1887 avec 2000 litres et qui possède aujourd'hui 3000 à 4000 litres d'eau par minute pour son alimentation, il lui en faudra vers 1910, 7000 à 8000 litres très probablement.

Ajoutons à cette perspective celle de nombreuses localités à alimenter, qui n'ont pas suffisamment d'eau ou presque pas d'eau, comme Hauterive, La Coudre, Cortaillod, et d'autres plus importantes qui n'ont pas même encore de distribution d'eau, comme Le Locle, La Sagne, Les Brenets, Les Ponts, Cernier et son agglomération, etc., etc.

Il est assurément permis de conclure de cet état des choses et des probabilités en besoin d'eau, qu'il importe de prévoir que, s'il faudra pour Neuchâtel, en 1910, 7000 à 8000 litres d'eau de plus par minute et 3000 à 4000 litres d'eau de plus pour La Chaux-de-Fonds, soit ensemble 10 000 à 12 000 litres, il faudra à la même époque, au total, environ 15 000 à 20 000 litres d'eau supplémentaires pour satisfaire à tous les besoins du canton de Neuchâtel.

Où trouver ce grand volume d'eau nouvelle de source ?

M'étant occupé à rechercher les moyens d'alimenter la ville de Lausanne en utilisant les richesses hydrologiques du Jura vaudois, j'ai été amené à examiner et à étudier l'une des plus puissantes et intéressantes sources de celui-ci, c'est-à-dire la source de la Raisse près de Concise, venant sourdre du rocher au bord

du lac sur territoire vaudois, à trois quarts de kilomètre de la frontière neuchâteloise. Je proposais à la ville de Lausanne d'élever ces eaux au moyen des forces motrices de l'Orbe, dont je suis concessionnaire pour une partie, et de les dériver, en traversant le Gros-de-Vaud, depuis Concise jusqu'à Lausanne, tout en alimentant diverses localités intermédiaires; mais, malgré des propositions plus avantageuses que celles des promoteurs des projets concurrents, c'est-à-dire de la dérivation des eaux du Pays d'En-Haut, propositions plus avantageuses soit comme puissance, soit comme prix de distribution de la force, de l'eau et de la lumière électrique, mon projet n'a pas obtenu la préférence, en raison des mécanismes élévatrices des eaux, qui effrayèrent les autorités municipales de Lausanne, malgré des exemples concluants, comme ceux de Fribourg, Genève et La Chaux-de-Fonds, démontrant les prix minimes de revient d'un semblable travail mécanique et la réussite certaine d'un pareil projet.

Ayant donc aujourd'hui les coudées franches du côté de Lausanne, ville à laquelle je destinais les eaux de la Raisse, que j'ai acquises conditionnellement, je me suis tout de suite occupé d'en faire bénéficier les localités vaudoises voisines et le canton de Neuchâtel, auxquels j'offre les dites eaux, avec des moyens mécaniques élévatrices provenant d'une autre source que l'Orbe, c'est-à-dire de la Noiraigue.

Tel est le problème que je me suis posé et pour la solution duquel l'Etat de Neuchâtel est aujourd'hui nanti de propositions formelles.

J'entre maintenant en matière sur l'étude hydrologique des sources de la Raisse.
